

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE CERTAINS HANDICAPS

Notre centre de formation s'engage activement à favoriser l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Nous analysons chaque situation de manière individualisée afin d'identifier et de mettre en œuvre les aménagements nécessaires permettant de garantir l'accès aux formations, en fonction de la nature du handicap et des besoins spécifiques de la personne.

Pour répondre au mieux à ces enjeux, nous collaborons avec des réseaux régionaux spécialisés dans le champ du handicap et pouvons, le cas échéant, orienter les apprenants vers les services publics compétents afin qu'ils bénéficient de l'accompagnement d'un référent de parcours.

Cette coopération nous permet de nous appuyer sur une expertise reconnue et sur des ressources complémentaires, assurant ainsi un accompagnement adapté et de qualité.

Un référent dédié pour un accompagnement personnalisé

Tout au long de leur parcours de formation, les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un référent handicap au sein de notre organisme de formation.

Pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations ou pour échanger sur des aménagements spécifiques, nous vous invitons à contacter le Référent Handicap.

GHERRAS Samir
06 59 89 04 41
s.gherras@hotmail.fr

PARTENAIRES REGIONAUX QUALIFIES SUR LE CHAMP DU HANDICAP

Délégation régionale Ile-de-France de l'AGEFIPH

Délégation régionale Ile-de-France de l'AGEFIPH
192, avenue Aristide Briand
92226 Bagneux cedex
ile-de-france@agefiph.asso.fr
9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

0 800 11 10 09
rhf-idf@agefiph.asso.fr

<https://www.agefiph.fr/ile-de-france>

MDPH 77 - Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Seine-et-Marne

16 Rue de l'Aluminium, 77176 Savigny-le-Temple
Du lundi au mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jeudi de 9h à 17h
Vendredi de 9h à 12h30

01 64 19 11 40

https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/94_

Les services publics de l'emploi

Afin de vous accompagner dans les démarches à entreprendre et de bénéficier d'un référent de parcours, nous vous encourageons à vous rapprocher des services publics de l'emploi, en fonction de votre situation, tels que France Travail, la Mission Locale, Cap Emploi, ainsi que diverses associations.

Par ailleurs, une liste exhaustive des acteurs spécialisés dans le domaine du handicap, garantissant une couverture complète des besoins variés, pourra être mise à disposition du stagiaire en situation de handicap. Cette liste inclut notamment les services publics de l'emploi tels que France Travail, la Mission Locale, Cap Emploi, ainsi que d'autres associations.

MODALITES D'ACCESSIBILITE

À réception du formulaire d'inscription complété par la personne en situation de handicap, le Référent Handicap prend contact avec le stagiaire afin d'initier un premier échange et de convenir d'un rendez-vous permettant d'analyser plus précisément la demande.

Lors de cet entretien, réalisé par visioconférence ou par téléphone, un questionnaire permet d'aborder l'ensemble des dimensions de la formation (pédagogiques, techniques et environnementales) et d'identifier les besoins spécifiques du stagiaire ainsi que les éventuels aménagements ou mesures de compensation à mettre en place.

Selon la nature de la demande et le niveau de compensation requis, nous pouvons solliciter nos partenaires spécialisés, tels que l'AGEFIPH et/ou la MDPH, afin d'envisager un accompagnement adapté.

Le cas échéant, nous orientons également le stagiaire vers les services publics de l'emploi afin qu'il puisse bénéficier de l'appui d'un référent de parcours tout au long de sa formation.

Afin de garantir l'accessibilité et la qualité de nos formations, il est essentiel que toute situation de handicap soit signalée le plus en amont possible.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap.

GHERRAS Samir EI
887 756 393 R.S.A.C. Pontoise
2 Boulevard Jeanne d'Arc 95100 Argenteuil

Version MAJ du 01/12/25